**Commission fournitures**

**Mardi 26 avril**

Présents : Mme Quintard (Sciences Physiques), Mme Guihal (Lettres), Mme Gisbert Mora (Arts Plastiques), Mme Charruault Clochard (Mathématiques), M. Martin (Espagnol), M. Gonzalez (Histoire/Géographie), M. Baudouin (principal adjoint), Mme Dalla Vallé (FCPE), Mme Beaubois (FCPE)

Excusés : Mme David (Education musicale), M. Bardou (Technologie), Mme Nouviale (Documentaliste), Mme Latorse (Allemand), Mme Bouchet (SVT), Mme Cohen (Sciences physiques)

**Casiers** :

Puisqu’il n’est pas possible de proposer des casiers à tous les élèves, il convient de trouver une solution alternative, d’autant que l’utilisation des bacs en bois se révèle peu pratique.

Une piste est avancée, à savoir de déposer les sacs dans la salle du cours suivant, quand cela est possible. Pour cela, en début d’année une fois les emplois du temps établis définitivement, il sera possible de repérer les créneaux utilisables.

**Manuels** :

Les livres pèsent lourd dans le sac des élèves. Il n’est pas toujours possible de les laisser dans les salles, ce qui allègerait le poids des sacs.

Il n’est pour l’heure pas envisageable de prévoir les futures commandes de manuels car la réforme du collège va provoquer des modifications des programmes.

**Commande de fournitures** :

Afin de réduire les frais engendrés par l’achat des fournitures scolaires, il serait intéressant de procéder à des **achats groupés**. La direction, en concertation avec la fédération des parents d’élèves, questionnera l’ensemble des familles à ce sujet.

Monsieur Martin souhaite utiliser des **ardoises blanches**. Ce matériel pourrait rester à l’année dans sa salle de cours.

Madame Guihal propose que la coopérative scolaire finance l’achat de 30 ardoises qui serviront à l’ensemble des élèves.

Pour **les Arts Plastiques** jusqu’à présent, il était proposé aux familles d’adhérer à la coopérative scolaire. Ainsi pour chaque cotisation 3 euros étaient consacrés à l’achat du matériel. Néanmoins les élèves dont les parents n’ont pas cotisé se voyaient privés de matériel. Madame Dalla Vallé regrette que des enfants aient pu être mis en difficulté.

L’an prochain, il sera donc proposé 2 formules :

* 3 euros seront demandés aux familles pour financer l’achat du matériel.
* Les familles achèteront eux-mêmes le matériel. Pour cela, l’enseignante établira la liste exhaustive sur laquelle figurera le prix moyen de chaque matériel.

Monsieur Martin propose que les élèves disposent de leurs propres écouteurs lorsqu’ils ont accès à la salle multimédias.

Comme les années précédentes, il sera proposé aux familles des élèves de 6ème l’achat d’un **agenda** commandé par le collège.